

# NOUVELLES SUR LA NÉGOCIATION DES AIC



L'intégration communautaire  
**Nous la rendons possible**  
SCFP

## La réunion des dirigeantes et dirigeants établira le programme de négociation pour 2009

### Points d'intérêt particuliers :

- \* Réunion des dirigeantes et dirigeants des AIC le lundi 29 septembre, au Double Tree by Hilton, 655, chemin Dixon, Toronto
- \* Les modifications au projet de loi 77 laissent la porte ouverte à la privatisation
- \* Les employeurs travaillent à centraliser les politiques en matière de ressources humaines

Les dirigeantes et dirigeants des sections locales des AIC du SCFP de tout l'Ontario se réuniront à Toronto, le 29 septembre, pour établir le programme pour ce qui promet d'être une ronde de négociation coordonnée sans précédent.

Tout ceci se produit en même temps que le gouvernement ontarien modifie la façon dont les services de développement sont financés et offerts — et non pas pour le mieux.

La vaste majorité des sections locales des AIC du SCFP iront à la table en 2009 — plus de 50 sections locales représentant des milliers de membres du personnel de première ligne. C'est beaucoup de pouvoir de négociation!

Lorsque les dirigeantes et dirigeants de ces sections locales se réuniront à la fin septembre, elles et ils examineront comment mettre à profit les gains qui ont été faits au cours de la dernière ronde de négociation collective. Ces personnes écouteront des recommandations du Comité de négociation des associations pour l'intégration communautaire (CNAIC) — qu'elles élisent — pour les propositions communes que toutes les sections locales présenteront au cours des négociations.

Dans le passé, les propositions communes incluait les salaires, la sécurité d'emploi, les pensions, les dispositions en matière de santé et de sécurité, et une date d'expiration commune.



Les membres des AIC du SCFP élaborent des stratégies de mobilisation à la séance de formation des dirigeantes et dirigeants d'une journée qui a eu lieu en mars.

De plus, la plupart des sections locales ont travaillé avec acharnement pour que les employeurs signent des lettres d'entente pour faire pression sur le gouvernement provincial pour un financement accru et pour amorcer des discussions au sujet de la négociation centrale.

Avec un nombre sans précédent de sections locales à la table, la réunion examinera également des options pour la façon dont nous structurons la

négociation coordonnée au sein du SCFP afin d'assurer une communication efficace et efficace.

Au cours de la réunion, il y aura également des élections pour le CNAIC.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire pour la réunion du 29 septembre. C'est une réunion que votre section locale ne voudra pas manquer parce que cela concerne principalement la négociation de meilleures conditions de travail.

## Le projet de loi 77 ouvre la porte aux services privés, à but lucratif, individualisés

Lorsque le gouvernement de l'Ontario ramènera le projet de loi 77 devant l'assemblée législative pour troisième lecture à l'automne, il ouvrira la voie à la privatisation des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Bien qu'ils aient entendu des demandes de modifications similaires au projet de loi de la part de membres du SCFP, d'organismes, de parents et de défenseurs de l'autonomie, les membres libéraux du Comité permanent de la politique sociale ont rejeté presque tous les changements qui renforceraient l'infrastructure communautaire des organismes.

Les Libéraux sont plutôt prêts à inscrire des listes d'attente dans les lois et à permettre l'introduction des courtiers privés à but lucratif pour gérer le financement direct aux individus et à leurs familles.

C'est une recette vouée au désastre dans un secteur qui a souffert d'un sous-financement chronique et qui connaît déjà des difficultés avec le recrutement et la conservation des membres de son personnel.

« Le projet de loi 77 est censé annoncer une nouvelle ère de l'intégration communautaire en Ontario, mais il ne garantit pas des appuis et des services aux adultes ayant une déficience intellectuelle. », de dire le président du SCFP-Ontario Sid Ryan dans le cadre des audiences publiques qui ont eu lieu en août. « Notre pire crainte est que nous verrons tous les problèmes qui envahissent

présentement les soins à domicile en Ontario recréés dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. »

Ses préoccupations ont été répétées par les membres du SCFP qui ont fait des présentations dans toute la province, ainsi que par de nombreux organismes, parents et autres.

Patricia McFarlane, dont la fille vit dans un foyer de groupe dont le personnel est membre du SCFP, a parlé du fardeau que le financement direct — une grande partie du projet de loi — aura sur les parents et les familles.

« Avez-vous regardé les parents qui vieillissent maintenant rapidement?, a-t-elle demandé. Comment ces personnes pourront-elles obtenir de l'aide alors qu'il y a si peu de personnel qualifié disponible? »

Du personnel qualifié, voilà la clef. Le projet de loi impose aux organismes communautaires des mesures de responsabilisation strictes. Les individus et les familles qui reçoivent du financement direct devront uniquement fournir des reçus montrant comment l'argent a été dépensé. Mais les courtiers privés, grâce au projet de loi, ne seront aucunement tenus responsables de la qualité des soutiens et des services offerts.

Peut-être la partie la plus effrayante du projet de loi est l'inclusion des listes d'attente, une mesure qui permet à la province de couper dans le financement sans aucune conséquence. Après tout, les Libéraux ont rejeté les demandes de presque toutes les parties pour des



« Ce ne sont pas des coupures, mais plutôt des ajustements au niveau de service. »

modifications qui reconnaîtraient la pleine inclusion et le plein droit de soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Somme toute, les Libéraux ont voté contre des modifications qui auraient :

- \* mandaté des services de base;
- \* retiré les listes d'attente de la loi;
- \* exigé un outil d'évaluation commun;
- \* assuré que les salaires des personnes embauchées par le biais du financement direct seraient équivalents à ceux des travailleuses et travailleurs des organismes de service;
- \* offert une couverture de la CSPAAT pour tous les prestataires de services;
- \* gardé les services sans but lucratif;
- \* établi un bureau de défense provincial;
- \* établi un processus d'appel.

« Avez-vous regardé les parents qui vieillissent rapidement? Comment ces personnes pourront-elles obtenir de l'aide alors qu'il y a si peu de personnel qualifié disponible? »

## Les travailleuses et travailleurs des AIC du SCFP dans les nouvelles

Les dirigeants du SCFP ont obtenu une bonne couverture médiatique relativement aux audiences du comité permanent de l'assemblée législative sur le projet de loi 77.

À la une du *Toronto Sun*, on pouvait lire « Une mère craint le pire: ne paralysez pas les établissements de soins », ont demandé

des parents et le syndicat à l'assemblée législative. Dans cet article, on pouvait lire de longues citations du président du SCFP-Ontario Sid Ryan et de parents.

Le *Sault Star* a rapporté que les membres de la section locale 1880 du SCFP, Association pour l'intégration communautaire Algoma,

sont allés à Timmins pour les audiences. Entre-temps, le *Sarnia Observer* a rapporté que les membres de la section locale 4370 du SCFP ont dit, lors des audiences du comité à London, que le projet de loi signifiera « des temps d'attente plus longs et une incertitude pour les gens. »

## Les employeurs et le ministère développent une 'stratégie' en ressources humaines Les syndicats répondent par une demande de négociation centrale

Le temps est venu pour établir le bien-fondé de la négociation centrale dans le secteur des services aux personnes atteintes d'un handicap de développement au niveau provincial et aux tables de négociation individuelles.

Les employeurs et le ministère des Services sociaux et communautaires tiennent des rencontres depuis l'an dernier, par le biais d'un comité permanent coprésidé par une personne membre du personnel du ministère et une personne représentant l'employeur, afin d'élaborer un plan d'action sur les ressources humaines pour le secteur.

Leurs objectifs incluent :

- \* le développement de « compétences de base » pour tous les travailleurs et travailleuses des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des échelles salariales connexes;

- \* le développement de soutiens pour les familles qui embauchent du personnel directement;

- \* l'établissement d'une formation conforme fondée sur les organismes dans toute la province;

- \* le lancement d'une campagne de sensibilisation/marketing pour attirer des gens dans le secteur — le seul endroit où ils ont suggéré une participation syndicale.

En reconnaissant qu'une grande partie de cette stratégie vise à mettre en œuvre le projet de loi 77, le SCFP et le SEFPD ont souligné les problèmes si on prend cette voie sans faire participer les syndicats qui représentent des milliers de travailleuses et de travailleurs dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Une grande partie des politiques que l'on élabore — particulièrement les qualifications liées au travail et la rémunération connexe — doit être traitée à la table de négociation, non pas dans le cadre de discussions à huis clos. Sinon, les employeurs ouvrent la voie à un conflit de travail.

En effet, la meilleure façon d'assurer la cohérence dans le secteur partout en Ontario est par le biais de la table de négociation centrale.

Cela s'est fait dans d'autres secteurs sans miner l'autonomie ou l'indépendance des sections locales ou des employeurs individuels. Cela peut se faire ici.

Le SCFP a longtemps affirmé qu'une table commune renforcera le secteur en général. Le président du SCFP-Ontario Sid Ryan et le président du SEFPD Smokey Thomas demandent une rencontre avec la ministre Madeleine Meilleur afin de discuter de la façon dont son ministère peut faciliter un changement dans cette direction.

Entre-temps, les deux syndicats demandent au Comité permanent du développement des ressources humaines d'y aller doucement et de considérer les conséquences de leur planification sur les relations de travail avant d'aller trop loin.

---

**Dans le cadre du plan d'action sur les RH, les employeurs et le ministère tiennent des groupes de consultation avec des travailleuses et travailleurs. Si on a demandé à vos membres de participer, veuillez en informer votre représentante ou représentant régional du CNAIC.**

---

## Journée de formation des dirigeantes et dirigeants des AIC — espace ouvert, café mondial, excellentes idées



Le Syndicat canadien de la fonction publique représente quelque 8 000 travailleuses et travailleurs des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans le secteur de l'intégration communautaire de l'Ontario. Conformément à l'orientation stratégique nationale du SCFP, les sections locales des AIC travaillent activement à coordonner la négociation collective depuis 2003. Entre les conférences annuelles, un Comité de négociation élu bénévole des AIC (CNAIC) coordonne cet effort.

« L'une des façons d'accroître le pouvoir de négociation des petits groupes est de coordonner leurs négociations collectives avec d'autres. Une coordination efficace des sections locales au sein d'un secteur particulier ne contribue pas seulement à faire avancer nos objectifs de négociation... La coordination peut nous aider à aborder le problème critique de l'égalité. De plus, un secteur solide et coordonné a du pouvoir politique et peut influencer les décisions des gouvernements. Il est mieux en mesure de riposter aux campagnes de privatisation menées par les entreprises qui veulent s'emparer de services au sein de ce secteur. »

— Gagner du terrain : Programme d'orientation stratégique du SCFP, 2005-2007

Nous sommes sur le  
Web!  
[scfp.ca](http://scfp.ca)  
[cupe.on.ca](http://cupe.on.ca)



L'équipe du CNAIC, à partir de la gauche : Connie Hurtubise, région 5 de l'Est de l'Ontario; Stephanie Malinsky, région 3 du Grand Toronto; Jill Coffey, région 4 de l'Est du Grand Toronto; Amy Parker, région 5 de l'Est de l'Ontario; Cindy Hertz, région 6 du Nord de l'Ontario; Joanne Smithers, région 2 de Niagara; Jim Beattie, président. Brian Biggers, région 1 du Sud-ouest, qui a été élu une fois le mandat commencé, est absent de la photo. Les élections pour le CNAIC de 2008-2009 auront lieu dans le cadre de la réunion des dirigeantes et dirigeants du 29 septembre.